



**HAL**  
open science

## Actualisation de l'étude des vestiges textiles de la motte d'Apremont

Hubert Masurel

► **To cite this version:**

Hubert Masurel. Actualisation de l'étude des vestiges textiles de la motte d'Apremont. Bulletin de l'Association française pour l'étude de l'âge du fer, 1985, 3, pp.16-18. hal-02882320

**HAL Id: hal-02882320**

**<https://hal.science/hal-02882320v1>**

Submitted on 23 Aug 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0  
International License

Enfin, d'une vingtaine de sites retrouvés dans la bibliographie pour le canton de Neuchâtel, seulement douze pourront contribuer, avec leur matériel archéologique, à la suite envisagée du travail de thèse.

Il s'agit maintenant d'étendre ces recherches aux autres régions du Jura suisse pour continuer la compilation des éléments appartenant au corpus de cette thèse, afin de pouvoir ensuite poursuivre la méthode présentée auparavant.

G. DUNNING

## BIBLIOGRAPHIE

DRACK, W., 1964. Die ältere Eisenzeit in der Schweiz : Westschweiz. Materialhefte 4.

MILLOTTE, J.P., 1963. Le Jura et les plaines de Saône aux Ages des Métaux. Annales Littéraires de l'Université de Besançon, 59. Archéologie 16.

PERRET, S., 1950. Terrasses de culture et tertres allongés protohistoriques dans les forêts au pied du Jura neuchâtelois. In ASAG, XV, p. 42-71.

VOUGA, D., 1943. Préhistoire du pays de Neuchâtel des origines aux Francs.

## ACTUALISATION DE L'ETUDE DES VESTIGES TEXTILES DE LA MOTTE D'APREMONT

Les restes de tissus qui se sont conservés grâce aux oxydes métalliques sur les fragments du char d'Apremont font l'objet au Musée des Antiquités Nationales d'une étude en deux temps.

Ce sont d'abord les données qualitatives qui retiennent l'attention, à savoir l'armure de tissage et la nature des fils en chaîne et en trame.

Les deux tiers des tissus d'Apremont ont une armure "toile". L'armure "croisé" est représentée par le tiers restant.

En chaîne, l'emploi des fils simples est presque aussi fréquent que celui des fils retors.

En trame, l'emploi des fils retors est deux fois plus fréquent que celui des fils simples.

Quant à la torsion des fils de chaîne ou de trame, on constate que la torsion du filage est, 7 fois sur 8, de sens Z, tandis que la torsion du retordage est presque toujours de sens S, c'est-à-dire très souvent de sens contraire à la torsion première, celle du filage.

Si l'on dénombre tous les cas possibles, en combinant armure, structure de fil et torsion, on parvient théoriquement à 32 variétés de tissus.

Il est curieux de remarquer que seulement 18 variétés sont

effectivement représentées parmi les vestiges d'Apremont, soit à peine plus de la moitié. Qui plus est, trois variétés seulement se taillent la part du lion, en fournissant 118 vestiges, sur un total de 157.

Et pourtant derrière cette apparente uniformité des choix fondamentaux et des habitudes de fabrication, se cache une extrême diversité, car au deuxième temps de l'étude, lorsqu'on fait intervenir les données quantitatives se produit un véritable éclatement. Parmi ces données quantitatives, citons la grosseur des fils et le nombre de fils au cm., tant en chaîne qu'en trame.

Cet éclatement est mis en évidence, si l'on considère les intervalles de variation de la grosseur des fils et du nombre de fils au cm., en chaîne et en trame.

En chaîne, la grosseur des fils varie entre deux dixièmes de mm. et 1,25 mm.

En trame, la grosseur des fils s'échelonne entre deux dixièmes de mm. et 1,10 mm.

En chaîne aussi bien qu'en trame, la grosseur des fils révèle une répartition assez uniforme à l'intérieur de ces limites, d'ailleurs assez voisines.

Le nombre de fils au cm., c'est-à-dire le compte en fils suivant l'expression consacrée, varie de 5 à 30 pour la chaîne et de 5 à 38 pour la trame.

L'étude de la répartition à l'intérieur de ces intervalles montre que le pouvoir couvrant d'un tissu s'obtient en jouant sur la trame, c'est-à-dire en tassant les duites, plutôt qu'en serrant les fils de chaîne et cela se comprend si l'on se représente les difficultés d'ourdissage à cette époque.

Compte tenu de ces éventails si largement ouverts pour la grosseur des fils et leur nombre au cm., compte tenu de l'éparpillement qui en résulte, on comprend mieux que les chances soient relativement faibles de trouver plusieurs restes de tissu qui soient vraiment semblables, c'est-à-dire qui appartiennent à des morceaux susceptibles d'avoir été tissés ensemble.

En l'état actuel de l'étude, on peut considérer que les 157 vestiges examinés appartiennent à près de 80 et peut-être même 100 tissus différents, ce qui ne laisse pas de surprendre.

Cela signifie que l'ordonnateur de la chambre sépulcrale s'est trouvé à la tête d'un lot important de morceaux de tissus d'assez petite taille et qu'il en a usé au mieux pour envelopper les pièces du char.

La suite de l'étude permettra d'apprécier si certains tissus ont été réservés de préférence à certaines parties du char, mais d'ores et déjà on peut assurer que là où il y a plusieurs épaisseurs de tissus, ce sont les tissus les plus fins qui sont directement apposés sur le métal, tandis que les tissus plus gros ont été utilisés pour les couches extérieures.

L'absence de coutures, ainsi que le très petit nombre de lières suggère l'idée de vêtements déchirés ou découpés, somme toute, fort proprement.

Plusieurs explications peuvent être proposées quant à l'origine de ces vêtements :

- Ils proviendraient de la garde-robe personnelle du défunt, garde-robe qui aurait alors comporté plusieurs dizaines d'habits.

- Autre éventualité, le tissage pendant les préparatifs des funérailles, mais pourquoi un éventail de qualités aussi ouvert, allant des tissus les plus fins aux plus ordinaires ? Un programme "dirigé" n'aurait-il pas conduit à une plus grande homogénéité ?

- Peut-être même faut-il retenir l'idée d'un apport plus ou moins volontaire de la part des proches, des familiers, voire même des sujets.

Ainsi l'étude des vestiges textiles de La Motte d'Apremont permet de recueillir des indices et de formuler des hypothèses qui contribueront, nous l'espérons, à améliorer notre connaissance des communautés de l'Age du Fer.

Hubert MASUREL

### LA CERAMIQUE DE LA TENE FINALE A SION (MEURTHE ET MOSELLE)

Mémoire de Maîtrise - Université de Nancy II - 1984

Le site de l'Oppidum de SION a livré, lors d'une fouille de sauvetage effectuée en 1964, un matériel céramique extrêmement abondant, dont la datation se situe aux alentours de la Tène D 2. Parmi ce matériel, on remarque surtout d'assez nombreuses importations italiennes, dont les fragments de 15 à 20 Dressel 1 A et 1 B et surtout 23 tessons de céramique campanienne, de forme Lamboglia 1, 2, 3 et 5/7. La céramique indigène fine est surtout représentée par des vases globuleux à col tronconique, et des bols à panse ronde et petit bord déjeté, ou bien à lèvre rentrante arrondie. La céramique commune, quant à elle, comprend essentiellement des urnes ovoïdes à bord déjeté légèrement biseauté ainsi que des jattes à bord rentrant. La céramique peinte et les vases de type Besançon ne sont présents que d'une manière sporadique. Les décors sont peu variés, et souvent limités à des incisions au peigne ou à quelques lignes au brunissoir. On note cependant une très forte différence du faciès local avec les Oppida des Vosges, où l'influence du Rhin supérieur est manifeste, ainsi qu'avec la région du Rhin moyen, ce qui peut faire penser à l'existence d'un groupe local bien individualisé.

J.P. LEGENDRE